

LeisReferendum

Le référendum des médecins valaisans pour une politique sanitaire transparente incluant les professionnels de la santé a abouti avec 12000 signatures.

Monique Lehky Hagen

Au nom du Comité référendaire

Malgré de nombreuses pressions subies, les médecins référendaires valaisans ont su se faire entendre. Le référendum contre la Loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS) a été déposé le 13 juillet 2011. Ce fait remarquable a trouvé un bon écho dans les médias de Suisse romande alors qu'il a été moins repris en Suisse alémanique malgré un communiqué de presse largement diffusé. Il nous semble donc important d'informer nos confrères de l'aboutissement de ce référendum, en complément de l'information parue dans le Bulletin des médecins suisses 23-24/2011 [1].

Lancé indépendamment de toute appartenance politique, avec 12000 signatures en deux mois (3000 étant nécessaires), ce référendum est celui qui a recueilli de loin le plus de signatures jamais récoltées en Valais depuis l'introduction du référendum facultatif. Ce soutien massif de la population valaisanne démontre bien l'importance que nos citoyens accordent à la planification sanitaire, indépendamment de leur couleur politique. Ceci doit nous encourager à poursuivre notre engagement politique.

mieux intégrés dans les structures dirigeantes de la médecine hospitalière.

Ainsi, une collaboration étroite entre les politiques et les acteurs de la médecine ambulatoire, hospitalière et privée pourra s'instaurer. Ceci permettra une utilisation rationnelle des ressources financières à disposition. Dans notre canton cela garantira le développement des disciplines de pointe et une qualité optimale des soins.

En Valais, la votation permettra pour la première fois à la population de dire si elle préfère continuer dans la même voie que jusqu'ici ou si elle désire une participation plus forte des professionnels de la santé dans la planification et les institutions sanitaires cantonales.

Si le référendum est accepté, la Société médicale du Valais (SMV) en sortira grandie et, avec elle, tous les praticiens, privés et hospitaliers, de notre canton. Ceci exigera du corps médical un engagement constant, afin d'exercer un rôle prépondérant pour assumer et maintenir la médecine de qualité que nous désirons pratiquer.

Notre référendum vise à replacer la qualité des soins de nos patients au centre du processus initié par la dernière révision de la LAMal.

A un moment où l'exercice de notre profession est de plus en plus réglementé par des structures administratives, asséculogiques et politiques, il est de notre devoir éthique de nous battre pour pouvoir continuer à prodiguer des soins conformes à nos convictions, à nos connaissances scientifiques et à notre savoir-faire, de façon équitable pour toute la population.

Notre référendum vise à replacer la qualité des soins de nos patients au centre du processus initié par la dernière révision de la LAMal.

Pour cela, comme la FMH le préconise, nous demandons que les professionnels de la santé soient mieux représentés dans la planification sanitaire et

Le référendum valaisan pourrait encourager nos collègues des autres cantons à s'engager dans le même processus afin de renforcer notre force politique au niveau national. Dans le contexte politique actuel, notre engagement est indispensable. C'est en conjuguant nos énergies que nous réussirons à rester des sociétés médicales vivantes, dignes de leur responsabilité.

Référence

- 1 Lehky Hagen M. Les médecins valaisans lancent un référendum pour une politique sanitaire transparente incluant les professionnels de la santé. Bull Méd Suisses. 2011;92(23/24):885.

Correspondance:
Dr Monique Lehky Hagen
Présidente du comité
Leis-Referendum
Postfach 596
CH-3900 Brig
info@leisreferendum.ch
www.leisreferendum.ch